

Département de l'Yonne  
COMMUNE de SAUVIGNY LE BOIS

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 8 mai 2018**

*Nombre de conseillers en exercice : 15*  
*présents : 12*  
*votants : 14*

*L'an deux mille dix-huit, le huit mai à neuf heures trente*  
*Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au*  
*nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie sous la présidence de Mr Didier*  
*IDES, Maire.*

**Date de la convocation : 30.04.2018**

**Étaient présents** : Mrs et Mmes : Didier IDES, Alain MARILLER, Odette CHATELAIN, Bernard SANTENAC, Irène MOULINOT, Joëlle GUITTET, Marie-France COTTIN, Christophe FOUCHARD, Jean-Yves FERRAND ARDURE, Valentin MARTIN, Hervé COLIN, Françoise GONZALEZ.

**Étaient absents avec pouvoir** : Mme Christine BOURDON (a donné pouvoir à Mme Odette CHATELAIN), Mr Patrice LUCAS (a donné pouvoir à Didier IDES)

**Était absent sans pouvoir** : Stéphanie GROSSETETE

**Secrétaire de séance** : Jean –Yves FERRAND ARDURE

<i>Compte rendu des délégations données au Maire par le Conseil Municipal</i>	<i>P 2</i>
<i>Finances : Adhésion à la fondation du patrimoine en Bourgogne Franche - Comté</i>	<i>P 2</i>
<i>Commandes Publiques : Travaux de réhabilitation de Montjalain – mission de coordination SPS</i>	<i>P 2</i>
<i>Domaine et patrimoine : Convention pour autorisation d'utilisation de l'espace public communal – ruelle Gaillard (à proximité de la parcelle D790).</i>	<i>P 2 - P 3</i>
<i>Réhabilitation de la salle des fêtes</i>	<i>P 3</i>
<i>Urbanisme : Classement de la voirie communale</i>	<i>P 3.4.5.6</i>

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur table.

Le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Classement de la voirie communale

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée et à l'unanimité

- AUTORISE le Maire à rajouter ce point à l'ordre du jour.

**Adoption de procès verbal de séance**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès verbal de la séance du conseil municipal du 6 avril 2018.

## Compte rendu des délégations données au Maire par le Conseil Municipal

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, conformément à l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en application de la délibération du 28 mars 2014, le Maire informe l'assemblée des décisions suivantes :

Le droit de préemption urbain n'a pas été exercé pour les biens suivants :

**Parcelle cadastrée Section ZT n°194 – ZAC de Grandmont – 89 200 SAUVIGNY LE BOIS**

**Parcelles cadastrées Section A n°919, et Section A n°521 – 14 bis rue des Rougelots – Etaules Le Haut - 89200 SAUVIGNY LE BOIS.**

**Parcelles cadastrées Section ZV n°93, Section ZV n° 97, 76, Rue de la Liberté – 89200 SAUVIGNY LE BOIS –**

### N° 2018.045 – 08/05/2018 : Adhésion à la fondation du patrimoine en Bourgogne – Franche - Comté

Le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion à la fondation Bourgogne – Franche – Comté qui œuvre à la préservation de notre patrimoine local.

Ses différentes missions sont :

- L'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'attractivité des communes.
- La création d'emploi
- L'insertion professionnelle

Le montant de l'adhésion s'élève à 75 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,  
après en avoir délibéré, au scrutin à main levée et à l'unanimité

- **DECIDE** d'adhérer à la fondation Bourgogne – Franche – Comté pour un montant de 75 €
- **AUTORISE** le Maire à signer les pièces nécessaires.

### N° 2018.046 – 08/05/2018 : Travaux de réhabilitation de Montjalin – mission de coordination SPS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les résultats de la consultation pour le marché SPS pour les travaux de réhabilitation de Montjalin.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
  - Vu le Décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux Marchés Publics
  - Vu le rapport et l'avis de la Commission d'Appel d'offres du 8 mai 2018
- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, au scrutin à main levée et à l'unanimité
- **DECIDE** de retenir l'offre d'ACE pour un montant de 1 866 € HT
  - **AUTORISE** le Maire à signer le marché SPS pour les travaux de réhabilitation de Montjalin avec ACE pour les montants ci-dessus mentionnés ainsi que toutes pièces nécessaires.

### N° 2018.047 – 08/05/2018 : Convention pour autorisation d'utilisation de l'espace public communal – ruelle Gaillard (à proximité de la parcelle D790)

**Mme Françoise GONZALEZ sort de la salle pour cette délibération**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessaire mise à disposition d' un terrain public jouxtant la ruelle Gaillard à Bierry ( à proximité de la parcelle D 790) afin d'y implanter une citerne de gaz . Cette citerne sera enterrée.

Puis le maire donne lecture de la Convention de mise à disposition de l'espace public .

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée

à 13 Pour, Contre, Abstentions,

-Autorise le maire à signer la Convention de mise à disposition de l'espace public ruelle gaillard à Bierry ( à proximité de la parcelle D 790) afin d'y implanter une citerne de gaz avec PRIMAGAZ et Constancia GONZALEZ

**N° 2018.048 – 08/05/2018 : Réhabilitation de la salle des fêtes**

**SANS OBJET**

**N° 2018.049 – 08/05/2018 : Classement de la voirie communale**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, au scrutin à main levée et à l'unanimité

APPROUVE le nouveau tableau de classement de voirie comme ci-après :

<b>Voie communale et intercommunale</b>			
<b>Nom</b>	<b>N°</b>	<b>Tracé</b>	<b>L. (m) classée</b>
<b>Bourg</b>			
Place du Bicentenaire		part de RD n°86 rue de la liberté et aboutit à RD n°86 rue de la liberté	149
Chemin de Montorge	VC 6	part de RD 86 face à la mairie et aboutit à Montorge	950
Allée du cimetière	CR 35	part de chemin de Montorge et aboutit au cimetière	65
Chemin de la Grande Vigne	CR 44	part de place du bicentenaire et aboutit à chemin de Montorge	45
Impasse de la Merdalle		part de la RD 86	95
Rue du Patis		part de la RD 957 rue de la liberté et aboutit à la dernière maison	15
Chemin du Prieuré		part de la RD 957 rue de la liberté et aboutit au Prieuré	761
Rue de Grandmont	ex CR 10	part de la RD 957 à la dernière entreprise	330
Rue de la Troquette		de la RD 957 à la dernière entreprise	196
Chemin du Crottat	CR 39	part des communes de Sceaux et Athie et aboutit à l'ancien tracé de la RD 957	140
<b>Faix</b>			
Carrefour de Faix		part de rue des sources et aboutit à rue des Sources	18
Route de Mare		part de de RD 957 rue de l'Euclie et aboutit à la ferme de Mare	1222

Rue des Sources		part de la RD 86 rue de la liberté et aboutit à la RD 957 rue de l'Euclie	740
Chemin des Aubues		part de RD 957 rue de l'Euclie et aboutit au CR n°2 Château d'eau	130
Impasse de la Brosse	CR 5	part de VC n°2 rue des sources et aboutit à parcelle B 411	155
	CR 2	part du Chemin des Aubues et aboutit à ruelle des Genêts	1287
<b>Bierry</b>			
Rue des Acacias		part de RD 105 rue d'Ortona et aboutit à rue Fleurie	295
Rue Fleurie		part de rue des Acacias et aboutit à RD 170 rue de Lorgelie	527
Rue du Pré Joli		part de rue Fleurie et aboutit à rue Fleurie	300
Rue du Crot Canard		part de rue Fleurie et aboutit à RD 105	168
Rue des boutons d'or		part de rue du Crot Canard et aboutit à la dernière maison	35
Ruelle du Crot Canard		part de rue Fleurie et aboutit à rue du Crot Canard	228
Ruelle Gaillard		part de rue Fleurie et aboutit à rue Fleurie	138
Impasse Gourlet		part de rue des Acacias et aboutit à la dernière maison	58
Ruelle des Genêts		part de rue Fleurie et aboutit à CR n°2	210
Chemin de la Grande Fontaine	CR 57	part de RD 105 et aboutit à la station d'épuration	80
Impasse Fouchard		part de RD 107 rue de Lorgelie et aboutit à la dernière maison	90
	CR 33	part du CR n°2 et aboutit à la RD 170	350
<b>Montjalin</b>			
Rue du Nord		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à rue des Lilas	83
Rue du Sud		part de RD 170 et aboutit à RD 170	49
Rue des Lilas		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à rue des Noisetiers	173
Chemin de Montjalin à la Tuilerie	CR 3	part de RD 170 rue des Noyers et aboutit au centre d'enfouissement	845
Route de Montjalin à Montréal	CR 11	part de la VC n°3 bis et aboutit à la RD 957	313
VC 3 bis	VC 3 bis	part de la RD 170 et aboutit à la commune de Sceaux	2100
dont rue des Noisetiers		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à VC n°3 bis	232
Chemin des Battées		part du giratoire RD 646 et aboutit au centre d'enfouissement	170
Chemin des Battées		part du giratoire RD 646 et aboutit au centre autoroutier	125
<b>Etaules le Haut</b>			
Rue de la Creuse		part de commune d'Etaules et aboutit à route de Sauvigny	205
Route de Sauvigny		part de rue de la Creuse et aboutit à VC n°2 bis	240
Rue des Rougelots		part de rue de la Creuse / route de Sauvigny et aboutit aux bâtiments agricoles	335
Ruelle des cloiseaux		part de rue des rougelots et aboutit à la dernière maison	43
Chemin d'Avallon à Etaules	CR 49	part de rue des rougelots et aboutit à la commune d'Etaules	77
Route d'Etaules	VC 2 bis	part de la route de Sauvigny et aboutit à la RD 105	1015
<b>La Tuilerie</b>			


Rue de la Bergerie		part de RD 50 et aboutit à la commune de Magny	165
La Cerce			
Impasse des Relais		part de RD 105 et aboutit à Hostellerie Campanile et F1	60
		Total	14775
Nom	N°	Tracé	L. (m) classée
Bourg			
Place du Bicentenaire		part de RD n°86 rue de la liberté et aboutit à RD n°86 rue de la liberté	149
Chemin de Montorge	VC 6	part de RD 86 face à la mairie et aboutit à Montorge	950
Allée du cimetière	CR 35	part de chemin de Montorge et aboutit au cimetière	65
Chemin de la Grande Vigne	CR 44	part de place du bicentenaire et aboutit à chemin de Montorge	45
Impasse de la Merdalle		part de la RD 86	95
Rue du Patis		part de la RD 957 rue de la liberté et aboutit à la dernière maison	15
Chemin du Prieuré		part de la RD 957 rue de la liberté et aboutit au Prieuré	761
Rue de Grandmont	ex CR 10	part de la RD 957 à la dernière entreprise	330
Rue de la Troquette		de la RD 957 à la dernière entreprise	196
Chemin du Crottat	CR 39	part des communes de Sceaux et Athie et aboutit à l'ancien tracé de la RD 957	140
Faix			
Carrefour de Faix		part de rue des sources et aboutit à rue des Sources	18
Route de Mare		part de de RD 957 rue de l'Euclie et aboutit à la ferme de Mare	1222
Rue des Sources		part de la RD 86 rue de la liberté et aboutit à la RD 957 rue de l'Euclie	740
Chemin des Aubues		part de RD 957 rue de l'Euclie et aboutit au CR n°2 Château d'eau	130
Impasse de la Brosse	CR 5	part de VC n°2 rue des sources et aboutit à parcelle B 411	155
	CR 2	part du Chemin des Aubues et aboutit à ruelle des Genêts	1287
Bierry			
Rue des Acacias		part de RD 105 rue d'Ortona et aboutit à rue Fleurie	295
Rue Fleurie		part de rue des Acacias et aboutit à RD 170 rue de Lorgelie	527
Rue du Pré Joli		part de rue Fleurie et aboutit à rue Fleurie	300
Rue du Crot Canard		part de rue Fleurie et aboutit à RD 105	168
Rue des boutons d'or		part de rue du Crot Canard et aboutit à la dernière maison	35
Ruelle du Crot Canard		part de rue Fleurie et aboutit à rue du Crot Canard	228
Ruelle Gaillard		part de rue Fleurie et aboutit à rue Fleurie	138
Impasse Gourlet		part de rue des Acacias et aboutit à la dernière maison	58
Ruelle des Genêts		part de rue Fleurie et aboutit à CR n°2	210
Chemin de la Grande Fontaine	CR 57	part de RD 105 et aboutit à la station d'épuration	80
Impasse Fouchard		part de RD 107 rue de Lorgelie et aboutit à la dernière maison	90
	CR 33	part du CR n°2 et aboutit à la RD 170	350

Montjalin			
Rue du Nord		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à rue des Lilas	83
Rue du Sud		part de RD 170 et aboutit à RD 170	49
Rue des Lilas		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à rue des Noisetiers	173
Chemin de Montjalin à la Tuilerie	CR 3	part de RD 170 rue des Noyers et aboutit au centre d'enfouissement	845
Route de Montjalin à Montréal	CR 11	part de la VC n°3 bis et aboutit à la RD 957	313
VC 3 bis	VC 3 bis	part de la RD 170 et aboutit à la commune de Sceaux	2100
dont rue des Noisetiers		part de RD 170 rue des Noyers et aboutit à VC n°3 bis	232
Chemin des Battées		part du giratoire RD 646 et aboutit au centre d'enfouissement	170
Chemin des Battées		part du giratoire RD 646 et aboutit au centre autoroutier	125
Etaules le Haut			
Rue de la Creuse		part de commune d'Etaules et aboutit à route de Sauvigny	205
Route de Sauvigny		part de rue de la Creuse et aboutit à VC n°2 bis	240
Rue des Rougelots		part de rue de la Creuse / route de Sauvigny et aboutit aux bâtiments agricoles	335
Ruelle des cloiseaux		part de rue des rougelots et aboutit à la dernière maison	43
Chemin d'Avallon à Etaules	CR 49	part de rue des rougelots et aboutit à la commune d'Etaules	77
Route d'Etaules	VC 2 bis	part de la route de Sauvigny et aboutit à la RD 105	1015
La Tuilerie			
Rue de la Bergerie		part de RD 50 et aboutit à la commune de Magny	165
La Cerce			
Impasse des Relais		part de RD 105 et aboutit à Hostellerie Campanile et F1	60
		Total	14775

### Questions diverses et informations du Maire

Le Maire communique à l'assemblée un certain nombre d'informations portant sur :  
Néant

La séance est levée à 11 heures 30.


  
 Le Maire, \*  
 Didier IDES (Yonne) \*